

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 février 2021

CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE - (N° 3725)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CE55

présenté par
M. Garot, rapporteur

ARTICLE 4

À l'alinéa 3, supprimer le mot :

« collective ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.